

## L’IFGP et Sciences Po s’engagent dans une démarche innovante au service de la performance de tous les élus

Sans attendre une prochaine réforme, l’IFGP et Sciences Po ont décidé de mettre en place un Certificat Sciences Po dédié aux élus souhaitant améliorer leur performance en gouvernance publique.

### La formation des élus est en crise

L’étude des besoins des élus pour exercer leur mandat dans les meilleures conditions, réalisée par l’IFGP en 2020, a confirmé les enquêtes de grande ampleur menées précédemment par le Sénat. En particulier, il apparaît clairement que le dispositif de formation à disposition des élus n’est pas à la hauteur d’un enjeu devenu capital : celui de la montée en compétence des élus locaux.

Un rapport rédigé conjointement par l’IGA et l’IGAS il y a plus d’un an relevait de graves dysfonctionnements du modèle d’accès à la formation des élus et déplorait que seuls 3% des élus suivaient en moyenne des formations chaque année.

### Une situation de crise qui souligne un paradoxe

Les élus locaux sont les acteurs en première ligne de l’action publique. Ils sont au contact direct des citoyens usagers du service public. Ils doivent rendre des comptes sur leur gestion, sur la pertinence et la qualité des prestations et sur la facilité d’accès aux services public pour tout un chacun. Tout cela alors qu’ils ne sont pas - et de très loin - les décideurs s’agissant des politiques publiques nationales (éducation, logement, santé, emploi,...).

En outre, les élus sont confrontés à un contexte qui connaît de très profondes transformations : l’exigence environnementale, les ruptures sociétales, l’impregnation des relations humaines par le numérique, l’approfondissement des inégalités sociales,... sans parler de l’irruption de crises majeures totalement inattendues. Il y a là une convergence de défis vraiment considérables.

Il est plus que jamais nécessaire que les élus locaux soient accompagnés dans leurs missions au service de citoyens qui attendent d’eux des solutions aux problèmes de notre temps.

## L'IFGP a élaboré le concept de Certification en Gouvernance publique

Il est particulièrement troublant de constater que les élus locaux, pourtant dirigeants directs de leur administration locale, ne disposent pas – et de très loin – d'un cadre et de dispositions similaires à ceux dont bénéficient les cadres territoriaux s'agissant de la formation. Il y a là une anomalie flagrante qui ne peut perdurer dans une administration territoriale moderne.

C'est pour répondre à cette lacune que le think tank IFGP a travaillé, pendant quatre ans, le concept de certification en gouvernance publique, avec l'objectif de concevoir une démarche de formation profondément innovante, proposant un cycle totalement inédit de formations. La notion de certification a pour but d'attester le suivi réussi du programme de formation en question, illustrant le fort engagement des élus à se doter des moyens de conduire l'action publique locale à la hauteur des attentes de leurs administrés. La certification est l'aboutissement d'un cycle de formations complet et cohérent, permettant aux nouveaux élus locaux d'acquérir l'ensemble des connaissances, références, méthodologies publiques, savoir-faire et savoir-être utile à l'exercice d'un mandat selon une démarche privilégiant un travail *par et pour* les élus.

Ce cycle a été élaboré par d'anciens élus locaux, sans considération d'étiquette politique, intégrant les apports de cadres territoriaux, mais également de partenaires économiques et associatifs des élus et de leur collectivité territoriale.

Les élus certifiés acquerront la capacité de déterminer, tout au long de leur mandat, les formations additionnelles et spécifiques qu'ils souhaitent suivre en vue de maîtriser toujours plus tel ou tel champ de leur action et de se renforcer dans l'exercice spécifique de leur mandat. Plus loin, ce programme ouvre sur la perspective d'une valorisation des compétences acquises en cours d'un mandat, élément très important dans le cas où une cessation de mandat électoral conduit à retourner dans le monde professionnel classique.

## L'IFGP et Sciences Po ont décidé de concrétiser la démarche de certification en gouvernance publique

Après une année de travail en commun, l'IFGP et Sciences Po ont annoncé début mars 2021 la mise en place d'un Certificat Sciences Po dont l'intitulé est « *Élu local et gouvernance publique : réussir son mandat* ». Ce certificat est mis en œuvre par l'organisme de formation agréé Sciences Po avec le concours de l'IFGP. En tant que think tank, l'IFGP veille à ce que le déroulé, les contenus et la pédagogie appliqués avec rigueur par Sciences Po, se développent toujours mieux en lien avec les réalités du monde des élus.

Précision importante : aucun niveau de formation préalable n'est requis. Sciences Po et l'IFGP se sont engagés à veiller à ce que le cursus du certificat soit accessible à tous les profils d'élus.

La première promotion sera lancée d'ici la fin de l'année 2021.

Le cycle s'étendant sur six mois, les premiers élus certifiés par Sciences Po devraient être connus vers la mi-2022.

⇒ Pour plus de précisions : contacter l'IFGP : [contact@ifgp.fr](mailto:contact@ifgp.fr)